

# NAGES INFO



## Bulletin municipal N° 168

Janvier 2024

Chères et chers administrés,

2024 approche à grands pas ! 2023 a connu son lot de joies et de tristesse. Nous présentons nos très sincères condoléances aux familles plongées dans la peine suite au départ d'un proche.

2023 a vu la réalisation de l'assainissement collectif du village de Nages et la préparation du chantier de la nouvelle salle des associations.

Nous espérons que 2024 connaîtra la concrétisation de cette salle.

Dès le 18 janvier, vous aurez la visite de notre agent recenseur et nous vous demandons de bien vouloir lui accorder le meilleur accueil.

Le samedi 20 janvier, dès 18h30, vous êtes conviés à la cérémonie des vœux. Nous comptons vraiment sur votre présence nombreuse.

Le dimanche 7 juillet, nous proposerons un repas communal où nous inaugurerons de nouveaux aménagements.

Une fois encore, je tiens à féliciter et à remercier les bénévoles de nos nombreuses associations qui se démènent pour proposer de très belles animations tout au long de l'année pour le plaisir de chacun d'entre-nous.

Merci à nos fidèles employés communaux qui s'évertuent à longueur d'année de donner le meilleur d'eux-mêmes au service de notre collectivité.

Enfin, au seuil de cette nouvelle année, je vous présente, avec tous les membres du conseil municipal, une bonne année 2024, remplie de joies, de bonheur, de santé et de réussite, le tout dans un monde de fraternité et dans un esprit de tolérance.

Très amicalement.  
Alain Cabrol

## Au sommaire

Éditorial du maire de Nages.....	1
État civil .....	2
Cérémonie des vœux.....	2
Repas communal.....	2
ADMR de Murat-sur-Vèbre.....	2
Nature (fleurs - chemins) .....	3
Travaux EDF.....	3
Recensement.....	4
Conseils municipaux.....	4-5
Assainissement de Nages.....	6
Nouvelle salle des associations...	7
Communauté de Communes.....	8
Biodéchets.....	8
Animations 2024.....	9
Quelques festivités 2023.....	10-11
Hameau de Peyroux-Nages.....	12



# Etat civil



## Décès :

Nous présentons nos très sincères condoléances aux nombreuses familles éprouvées par le deuil, suite au décès de :

- Serge Debourcq (Condomines), le 19 août, à l'âge de 96 ans,
- Marie-Françoise Lesaulnier (Pontis), le 20 octobre, à l'âge de 71 ans,
- Claudette Cauquil épouse Gos (Carrières-Lacaune), le 30 novembre, à l'âge de 84 ans,
- Simone Jeay épouse Pistre (Condomines), le 2 décembre, à l'âge de 99 ans.
- Par ailleurs, Henri Toulze de Lacaune, fidèle bénévole boulanger à la Maison de Payrac, nous a quittés le 3 novembre à l'âge de 98 ans.

## Voeux de la municipalité



**Le samedi 20 janvier 2024,  
à 18 heures 30, à la salle du Landas,**  
c'est avec un très grand plaisir  
que tous les habitants de la commune  
(résidents permanents et secondaires)  
sont invités à participer  
à notre traditionnelle cérémonie des vœux.

**Un apéritif dînatoire sera offert.  
Nous comptons sur la présence de tous.**

## Repas communal

Le dimanche 7 juillet 2024, un grand repas communal sera organisé à la salle du Landas et sera offert aux résidents permanents et aux personnes inscrites sur les listes électorales de la commune de Nages.

À cette occasion, seront inaugurés de nouveaux aménagements du village de Nages.

Une invitation avec les horaires précis et le déroulement de la journée vous sera envoyée ultérieurement.

Vous devrez vous inscrire auprès du secrétariat de mairie.

Réservez déjà votre journée du 7 juillet 2024 !



**pour tous, toute la vie, partout**

Vous connaissez tous l'ADMR. Cette association permet aux personnes âgées de rester à leur domicile le plus longtemps possible, en leur apportant une aide-ménagère, une aide aux courses, aux actes de la vie courante et même un repas.

L'ADMR aide également les familles lors de grossesses pathologiques, de naissances ou pour garder les enfants à la sortie de l'école.

Si vous êtes hospitalisés, l'ADMR vous aide, dès votre retour à la maison, pendant quelques semaines ou de façon durable.

L'ADMR vous accompagne pour obtenir des aides financières (caisses de retraites, mutuelles, MSA, CAF, APA, etc...).

Les personnes qui apportent cette aide aux familles sont des professionnels expérimentés. La coordination et le fonctionnement de l'association sont réservés aux bénévoles.

Même s'ils sont aidés et soutenus par le personnel de la Fédération des ADMR, les joyeux bénévoles en place ont besoin de renfort !

Si vous avez un peu de temps libre, que vous cherchez à vous rendre utile, rejoignez-nous ! 05.63.37.24.97 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.



## Nature

# Embellissement des villages et journée des chemins

Le 20 mai, de nombreux bénévoles ont réalisé un important chantier de nettoyage des berges du lac du Laouzas à Villelongue.

Par ailleurs, le chantier de débroussaillage d'un four verrier au Callou a été continué.



Nettoyage sur les berges du lac à Villelongue

D'autres équipes ont géré les plantations et la distribution des fleurs, ainsi que l'installation des jardinières fleuries pour l'embellissement de nos hameaux et villages.

Cette journée s'est déroulée dans une ambiance conviviale et dans la bonne humeur.

Nous remercions les 45 bénévoles qui ont participé à cette journée.



Les bénévoles de 2023

## Aménagement de l'usine hydroélectrique de Montahut (près d'Olargues) par EDF.

Une réunion d'information proposée par EDF s'est tenue le 4 octobre à la salle Jean-Baptiste Cavallès à Rieumontagné. Les agents EDF ont présenté les travaux prévus de 2023 à 2026.

En 2024, le remplacement de la première turbine est programmé.

En 2026, le remplacement de la deuxième turbine se fera.

Ces deux turbines sont en place depuis la création de l'usine de Montahut, soit depuis 1965.

Il est aussi envisagé de repeindre tout l'intérieur de la conduite forcée et de réaliser divers travaux sur les ouvrages situés en amont du barrage.

En 2024 et en 2026, l'usine de Montahut ne turbinera pas pendant 6 mois. Le niveau des eaux du lac sera au plus bas afin d'absorber au mieux des chutes de pluies importantes.

La cote estivale du lac (770 m) devrait être respectée.

# Recensement sur la commune de Nages

**La campagne de recensement sur la commune de Nages se fera du 18 janvier au 17 février 2024.**

**Madame Sylvie Briot sera notre agent recenseur.**



**Sylvie Briot**

Vous recevrez la visite de l'agent recenseur entre le 18 janvier et le 17 février 2024. Elle sera munie d'une carte officielle et elle est tenue au secret professionnel. Elle vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. L'agent recenseur peut vous aider à remplir ces documents.

Votre participation est essentielle et obligatoire. Le recensement de la population permet de connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âge, profession exercée, transports utilisés, déplacements quotidiens, conditions de logement, etc. Il apporte aussi des informations sur les logements.

Les résultats du recensement éclairent les décisions publiques en matière d'équipement collectif.

C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête. Vos réponses resteront confidentielles. Elles sont protégées par la loi. Elles seront transmises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

Tous les logements (résidences principales, secondaires et logements vacants) doivent être recensés. Merci de votre participation et du meilleur accueil que vous pourrez réserver à l'agent recenseur.

**Le conseil municipal s'est réuni les 20 juin, 13 septembre et 1<sup>er</sup> décembre. Vous trouverez dans ce Nages Info le compte-rendu des différentes informations et décisions.**

## **Pacte construction bois d'Occitanie**

Il existe un pacte construction bois d'Occitanie qui consiste en l'engagement des acteurs publics en faveur de l'utilisation du bois dans la construction et la rénovation de bâtiments.

Ce pacte est proposé par l'union régionale des collectivités forestières d'Occitanie, par la Région Occitanie, l'ADEME, Fitbois Occitanie et l'Etat.

La commune de Nages a signé ce pacte.

## **Participation à l'achat d'un véhicule pour l'ADMR de Murat-sur-Vèbre**

Suite à une demande d'aide de l'ADMR de Murat-sur-Vèbre pour le remplacement du véhicule réfrigéré qui sert au portage de repas à domicile, il est décidé d'attribuer 2 000 €.

Ce véhicule sert à la livraison, en liaison froide, des repas pour les bénéficiaires des communes de Barre, Moulin-Mage, Murat-sur-Vèbre et Nages.

## **Convention de mise à disposition du service Garde-Champêtre**

Deux gardes-champêtres sont arrivés au sein de la Communauté de Communes depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2023. Le service garde-champêtre est composé d'un agent titulaire du grade « garde-champêtre chef » Thomas Sliwinski et d'un Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) Athénaïs Fenelous.

Une convention d'une durée de trois ans a été signée par toutes les communes ayant adhéré à ce service. Un garde-champêtre sera affecté deux jours par mois sur la commune de Nages. Ce service est facturé aux communes 200 € la journée toutes charges comprises (salaire, charges sociales, véhicule,...).

De plus, ces gardes-champêtres interviendront pendant la période estivale autour des lacs du Laouzaz et de la Raviège pour régler les difficultés liées au camping sauvage (feux, déchets,...) et au stationnement anarchique des camping-cars.

## Achat de matériel

Voici le nouveau tracteur Massey Ferguson qui a été acheté en remplacement de celui que nous avons déjà. Il a été livré en juin.

Le coût de cet achat est de 84 000 € HT.

L'ancien a été repris à 37 000 € HT.

Un fonds de concours de 10 000 € a été obtenu de la Communauté de Communes.

Le reste à charge pour la commune s'élève à 37 000 € HT.



## Travaux de la commune

- Des travaux sont prévus sur les canalisations du réseau d'eau potable de Salamou.
- Les travaux sur le réseau des eaux pluviales du cimetière de Nages ont été réalisés.
- La réfection du mur qui est tombé en face de la place de l'église est prévue courant 1<sup>er</sup> trimestre 2024.

## Quelques informations

- Toilettes de Villelongue. Des toilettes sèches ont de nouveau été installées près de l'église durant la période estivale.
- Terrain et locaux « CCAS EDF » (près du lac du Laouzas). Les promoteurs qui étudiaient l'achat éventuel de ce terrain et des locaux n'ont pas souhaité donner suite à leur projet. Un autre investisseur s'intéresse à l'achat de cette structure.
- Borne de recharge pour véhicules électriques. Deux postes de recharge seront implantés sur le parking de la salle du Landas au cours du premier semestre 2024. Les investissements sont pris en charge par le SDET (Syndicat Départemental d'Énergies du Tarn). Coût pour la collectivité 500 € par an.

## Groupements forestiers

Divers groupements forestiers dans lesquels la commune possède des parts ont versé des dividendes :

- Groupement forestier de Monarc .....7 092 €
- Groupement forestier de Chiffre .....10 200 €
- Groupement forestier de Ladrex .....9 804 €
- Groupement forestier de Puech Plo .....18 270 €

## Projets agrivoltaïques

Deux projets agrivoltaïques ont été présentés au conseil municipal de Nages par une société spécialisée dans ce domaine.

Ces deux projets concernent deux parcelles (6 hectares et 4 hectares) situées sur notre commune. Ils consistent en l'installation de panneaux solaires avec la possibilité de faire paître des animaux (bovins ou ovins) dessous.

Le conseil municipal n'a pas répondu favorablement à ces projets.

En effet, il est encore prématuré de prendre une décision. Nous attendrons de connaître le positionnement du Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc, de la chambre d'agriculture, de la Communauté de Communes, de nos agriculteurs et des acteurs du tourisme.

# L'assainissement collectif de Nages

Les travaux débutés à mi-mars 2023, stoppés en juillet et août et repris en septembre, sont actuellement terminés. Le système d'assainissement est opérationnel depuis le 11 octobre 2023.

Les travaux de mise en place du réseau ont été menés par les entreprises THOUY TP de Brassac et SO.LA.CO.TP de Lacaune-Vabre.

Deux postes de relevage ont été posés (l'un au bas de la rue de la Foun dal Loc et l'autre au pied de la station au Landas).

Les travaux concernant la création de la station type roseaux ont été menés par l'entreprise MAANÉO de Montrabé (Toulouse). Les roseaux ont été plantés fin septembre ainsi que la pelouse et une haie de thuyas.

Le chantier dans sa globalité a été réceptionné le 1<sup>er</sup> décembre.

Le maître d'œuvre de ce chantier était Monsieur Laurent Robert du cabinet Gaxieu de Séverac-le-Château.

Nous remercions une nouvelle fois les habitants de Nages qui ont supporté les nuisances et désagréments causés par ces travaux.

Les travaux de goudronnage de la rue de la Foun dal Loc réalisés par l'entreprise MAILLET TP sont à reprendre en partie.

Petit rappel du montant des travaux.


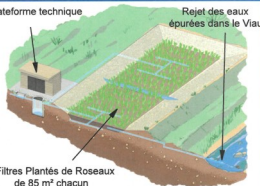







Coût total : 641 535 €HT.

Un emprunt de 400 000 € sur 300 mois au taux de 3,35% a été réalisé.

Nous avons obtenu les aides suivantes :

- \* Conseil Départemental du Tarn.....157 650 € (25%)
- \* Agence de l'eau Adour-Garonne.....173 789 € (27%)
- \* Association PEPS'S de La Salvetat...20 000 € (3%)

Le reste à charge pour la commune est de 290 096 € HT.

STATION D'ÉPURATION PAR FILTRES PLANTÉS DE ROSEAUX			
1 étage d'une capacité de 170 Equivalent-Habitants – Mise en service : octobre 2023			
Maitre d'ouvrage	<b>COMMUNE DE NAGES</b> Mairie de Nages - avenue de la mairie, 81300 - NAGES Tél. : 05 63 37 40 48		
Maitre d'œuvre	<b>GAXIEU</b> Rue de la Tricoise, 12150 - SEVERAC D'AVÈYRON Tél. : 05 65 59 41 37		
Groupement constructeur	<b>INGÉNIERE</b> <b>SAS MAANEO</b> 12 rue de l'Europe 31850 - MONTRABÉ 05 82 74 01 11 - contact@maaneo.com		<p><i>Je suis un filtre planté de roseaux</i></p> <p>J'assainis vos eaux usées par un procédé biologique naturel ! Les bactéries qui vivent en mon sein dégradent la matière organique polluant les eaux que je reçois jour après jour.</p> <p>Les roseaux (phragmites) plantés à ma surface favorisent la mise en place de mon système épuratoire écologique.</p> <p>En fin de cycle, je rends les eaux traitées au milieu naturel avec un impact environnemental réduit !</p>
	<b>TRAVAUX</b> <b>SARL THOUY TP</b> 6 route de Lacaune 81260 - BRASSAC Tél. : 05 63 74 00 47		
Financiers			
Montant des travaux : 199 915,05 € HT			



Local de commande et dégrilleur automatique des déchets à la station du Landas

Panneau explicatif installé à la station d'épuration



Poste de relevage et armoire électrique de la rue de la Foun dal Loc



Les bassins plantés de roseaux et la haie de thuyas

# Création de la nouvelle salle des Associations

Elle se situera sur l'espace en pelouse près de l'actuelle salle du Landas, à l'avant du barbecue, parallèle à la route.

Le permis de construire ayant été accordé, le projet a été lancé.

Le Conseil Départemental du Tarn et l'État participeront au financement de notre projet.

Une aide a été demandée à la région Occitanie.

Les marchés publics ont été lancés et la finalisation du choix des entreprises retenues est en cours.

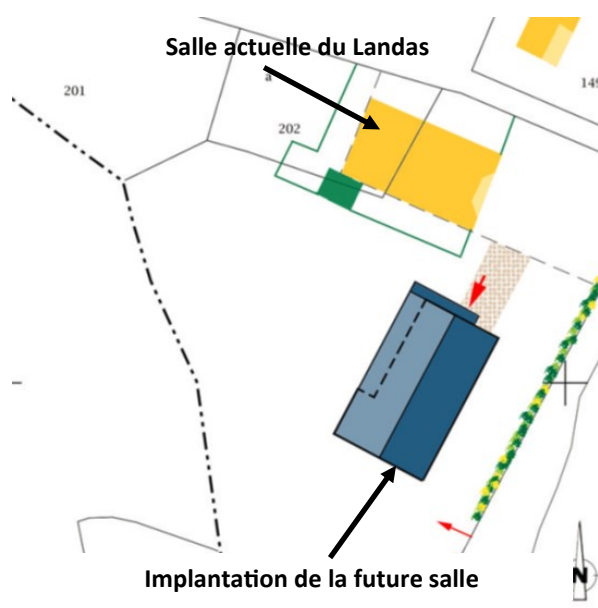
Notre volonté de posséder une salle à ossature bois se concrétise et nous utiliserons des bois issus des forêts plantées en 1969 par nos aïeux. Coupés dans la forêt de Rasous (près du hameau de Robert), ces très jolis douglas feront de belles pièces de menuiserie.

Nous remercions notre technicien ONF Joffrey Gayraud pour son travail de mise en place de cette coupe rondement menée. En effet, des arbres de qualité ont été sélectionnés en fonction des volumes utiles à la réalisation du projet (charpente, piliers, bardage, volige,...).

Nous remercions l'entreprise Sylvasphère (Thibault et Aurélie Delesalle) de Lacaune qui a réalisé une excellente exploitation dans des délais records.

L'objectif serait de démarrer les travaux courant janvier 2024.

Le coût de l'opération est estimé à 1 273 000€.



Jour du choix et du marquage des douglas à exploiter pour la future salle, avec les agents ONF



Les bois sont exploités et entreposés bord de route par catégories

# Communauté de Communes

## Travaux de la Communauté de Communes autour du Lac du Laouzas

### • Aire de camping-cars de Rieumontagné.

Voici les travaux débutés en novembre, qui doivent être terminés pour mars 2024 :

- un nouveau transformateur a été posé pour assurer une puissance électrique convenable
- tous les réseaux (eau, électricité, éclairage public) sont repris
- le système d'assainissement a été changé et deux espaces de vidange seront créés
- une barrière automatique sera posée et un système de paiement par carte bancaire sera installé.
- Création d'une rampe de mise à l'eau. Le projet de création d'une nouvelle rampe de mise à l'eau est à l'étude et l'objectif, si les démarches administratives ne rencontrent pas d'obstacles, serait de la créer en mars 2024. Elle se situera au bas de l'ancien village vacances « CCAS EDF ».

## Biodéchets ou déchets de cuisine

En complément du compostage, un nouveau mode de collecte vous est proposé par la Communauté de Communes et Trifyl, à partir de novembre 2023.

À compter de cette date, les déchets de cuisine (épluchures, restes de repas, os,...) doivent être déposés en sac orange. Une fois remplis et bien fermés, ces sacs doivent être jetés dans le bac d'ordures ménagères, avec les autres sacs-poubelle. Les jours de collecte des bacs restent les mêmes. Sacs oranges et sacs-poubelle seront acheminés à l'usine de tri/valorisation des déchets (UTVD) à Labessière-Candeil (à côté de Graulhet), où ils seront séparés par tri optique. Les biodéchets y seront transformés en compost et biogaz.

Vous pouvez vous rendre à la mairie de Nages pour retirer votre bio-seau et votre dotation en sacs.

POUR MES DÉCHETS DE CUISINE,  
JE COMPOSTE OU  
**JE PENSE  
SAC ORANGE**



Plus d'infos sur [TRIFYL.FR](http://TRIFYL.FR)



**SI VOUS COMPOSTEZ DÉJÀ VOS BIODÉCHETS, SI VOUS LES  
DONNEZ AUX ANIMAUX, CONTINUEZ !!!!**

Bien que considérés comme biodéchets, il est strictement interdit de déposer des déchets verts (tonte, feuilles, branchages, etc...) dans les bacs d'ordures ménagères. Vous pouvez les composter ou les amener gratuitement en déchetterie.

## OPAH des Hautes Terres d'Oc

### Améliorer son habitat : des aides existent

**Travaux d'économies d'énergie, de maintien à domicile, de remise sur le marché locatif, de logements très dégradés...**

Contactez-nous : 05 63 74 29 29 / [opah@hautesterresdoc.fr](mailto:opah@hautesterresdoc.fr) ou [habitat@hautesterresdoc.fr](mailto:habitat@hautesterresdoc.fr)  
27 Avenue du Sidobre 81260 BRASSAC

### Témoignages

Valentin, 25 ans,  
propriétaire bailleur

Brassac

"Propriétaire d'un bien inoccupé, j'ai décidé de le réhabiliter en vue de le louer"

- Travaux : Mise aux normes (électricité, chauffage, isolation, plomberie...) : 45 443€
- Aides : 15 617€ (34% du projet)

Jacqueline, 70 ans,  
propriétaire occupant

Murat-sur-Vèbre

"Bien accompagnée, bien conseillée, de réelles économies d'énergie"

- Travaux : chauffage, isolation des combles : 18 807 €
- Aides : 10 009 € (53% du projet)

Kevin, 25 ans,  
propriétaire occupant

Espérausses

"J'ai rénové entièrement une vieille bâtisse pour en faire ma résidence principale"

- Travaux : Mise aux normes (électricité, chauffage, plomberie, isolation...) : 99 012 €
- Aides : 31 500 € (32% du projet)

Jacqueline, 83 ans,  
propriétaire occupant

Lacrouzette

"J'ai remplacé ma baignoire par une douche extraplate. Le projet a été financé à 100% grâce au financement complémentaire de la caisse de retraite." Cette aide varie d'une caisse à l'autre en fonction des revenus des ménages.

- Montant des travaux : 6759€
- Aides : 6759€ (100% du projet)

### Les étapes de mon projet

Contact avec l'OPAH  
Vérification de l'éligibilité

Visite du logement par  
l'équipe OPAH

Réalisation de l'étude  
énergétique par le thermicien

Montage du dossier

Dépôt et instruction du  
dossier par les financeurs

Travaux par les  
professionnels RGE

Visite après travaux et  
versement des subventions



# Animations 2024

## Concours de belote

Des bénévoles du Comité d'Animation Nages-Laouzas organisent une fois par mois un concours de belote à la salle des Paillargues à 14h.

Voici les prochaines dates : les samedis 20 janvier, 17 février, 16 mars, 20 avril, 18 mai et 15 juin 2024.

Vous êtes attendus nombreux à ces moments très conviviaux.



## Les prochaines animations à la salle du Landas

- Samedi 9 mars à 14h loto de Générations Mouvement
- Samedi 16 mars à 20h30 loto des écoles
- Samedi 6 avril à 20h30 loto du comité des Fêtes de Nages
- Samedi 1<sup>er</sup> juin bal du comité des fêtes de Nages
- Dimanche 9 juin à 14h thé dansant organisé par Générations Mouvement

19	22	45	63	77
19	22	45	63	77
5	24	38	51	71
5	24	38	51	71
12	30	49	66	89
12	30	49	66	89

## Printemps du Laouzas

- Le 9 mai 2024 (Jeudi de l'Ascension)  
12<sup>ème</sup> édition du printemps du Laouzas

## Médié-Nages 2024

- Les 29 et 30 juin



## Festival Marée Haute

Ne manquez pas la deuxième édition du festival Marée Haute qui aura lieu du 17 au 20 mai sur le territoire de la Communauté de Communes.

À Nages, le samedi 18 mai, à 15h, à la salle des Batteuses, nous sera proposé un spectacle jeune public « Les Quatre Loups ».



## MICRO-FOLIE et L'Espace de Vie Sociale (EVS)

L'EVS nous donne rendez-vous le mardi 23 janvier à 14h à la salle des Paillargues pour découvrir les possibilités du musée numérique. Ce moment de convivialité et de partage est ouvert à tous, enfants, parents, grands-parents.

Venez nombreux profiter de cette découverte qui allie le numérique, la culture et le jeu.

## Nouveau sur la commune

**Sonia Savoye Fouqué**  
MasterCoach certifiée  
Praticienne Coach PNL certifiée  
Par l'Institut de Coaching International de Genève

**Spécialisée en qualité relationnelle et transitions de vie**

« Ce que tu n'aimes pas, change-le. Si tu ne le changes pas, aime-le ! »

Je vous accompagne sans jugement pour des avancées concrètes

En distanciel / Au cabinet à Nages 81320  
A domicile Montpellier, Nages et environs  
Individuels 17ans et+, couples, équipes pro.

samsaralifecoaching@gmail.com  
Tél : 06.74.27.40.98  
www.samsara-life-coaching.com

SIRET 94815329100018

# Quelques festivités de 2023

Premier semestre



Vœux de la municipalité le 21 janvier

## CONCOURS de BELOTE

**NAGES**

au cœur du Haut-Languedoc



**Samedi 25 mars**

**Bal de**

**« La Bourrée Montagnarde »**

**Samedi 18 février**

**Samedi 18 mars**

**Samedi 15 avril**

**Samedi 20 mai**

**Samedi 17 juin**

**Samedi 18 mars**

**Loto des écoles**



Printemps du Laouzas  
Jeudi de l'Ascension  
18 mai



## Festival Marée Haute du 26 au 29 mai

A Nages, le 27 mai, spectacle jeune public et concert dans la cour du château

Générations  
Mouvement  
de Nages

Samedi 11 mars

Loto

Dimanche 4 juin

Thé dansant



24 et 25 juin



« La Route d'Occitanie »

16 juin

**AVENTURES ÉNIGMATIQUES AUTOUR  
DU CHÂTEAU DE NAGES - TARN**

**Second semestre**

**Nocturne**  
dans les tours du château de Nages

Réservé seulement aux enfants de 6 à 11 ans

3€ par enfant

Prenez une torche et essayez de retrouver le trésor du Comte de Thézan.




**ESCAPE GAME**

Au Musée de Rieumontagné  
Salle Cavaillès 81320 Nages

En équipe de 2 à 5 joueurs, défiez les forces maléfiques et tentez de sauver une vie

**FRIANDISE  
DU DÉMON**



**CONCOURS DE BELOTE**

**NAGES**

au cœur du Haut-Languedoc

*Samedi 16 Septembre*  
*Samedi 21 Octobre*  
*Samedi 18 Novembre*  
*Samedi 16 Décembre*



**Mercredi 19 Juillet**  
**Marché de Nuit à Nages.**  
**Producteurs locaux Animation.**

**NAGES**  
28.29.30 JUILLET



**LAC DU LAOUZAS**  
**RIEUMONTAGNE**  
*en fête!*  
» MARDI 1ER AOÛT

*Condomines en fête*  
**4, 5 ET 6 AOÛT**

**Marché de Nuit à Rieu Montagné**  
**Mercredi 9 Aout**  
**Produits locaux**  
**Animation**

**Les paysans font la**  
**FOIRE à**  
**PAYRAC**

- Tractofoot
- Chien de troupeau
- Lotoboue

**MARDI**  
**15 AOÛT**

Marché de producteurs



*Fête des savoir-faire*  
du paysan traditionnel

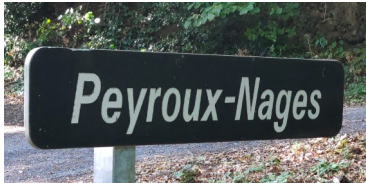
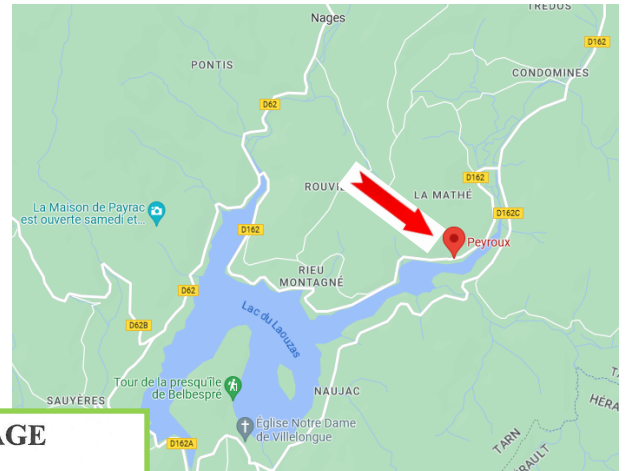
**Fête du Biaïs à Payrac**  
**23 août**



**Fête du chou**  
**23 et 24 septembre**

# Peyroux-Nages

Situé sur les bords de La Vèbre, Peyroux-Nages est un charmant hameau de notre commune. Peyroux était un hameau à cheval sur deux communes : Murat et Nages. Séparé par les eaux de La Vèbre, ce village a été transformé à la création du lac du Laouzas. L'usine de charcuterie Phalip employant 80 ouvriers en 1960 fut détruite et noyée, ainsi que quelques habitations. De nos jours les deux villages de Peyroux sont séparés par les eaux du lac du Laouzas.



La Vèbre, vue de Peyroux-Nages, en une fin d'après-midi d'automne

## PEYROUX, MON VILLAGE

Connaissez-vous le grand barrage du Laouzas ?  
Il a englouti mon village, le beau village où je suis né  
Dans sa verte vallée coulait une rivière ;  
L'eau était claire et pure. Son nom en est la Vèbre.  
Ses rives étaient fleuries de jolis boutons d'or ;  
A l'automne venu les crocus violets enjolivaient ses bords.

En suivant son cours d'eau parmi les grosses pierres,  
Bien de truites sauvages nous faisaient des clins d'œil  
Une croûte de pain, jetée dans la rivière,  
De tout petits vairons venaient en ribambelle  
Disputer le butin.

Mais l'homme a tout tombé : les arbres, les maisons,  
Et même le vieux pont dont les arches si belles  
Façonnées par les mains d'ancêtres courageux  
Où j'ai souvent rêvé en regardant l'onde claire  
Au promis qui viendrait me chercher,  
Pour vivre en d'autres lieux.

Comme tout a changé ! Même dans nos montagnes  
Où poussaient ça et là de si jolis bosquets  
Se couvrant au printemps de teintes variées,  
Les oiseaux y chantaient que s'en était merveille.

Mais l'homme a tout coupé et parmi les rocailles  
A planté des sapins d'en bas jusqu'aux sommets...  
Oui, mes amis, mon pays a changé  
Mais tout bien calculé, le barrage a du charme  
Et son utilité.

Emilie Séverac



Une partie du hameau de Peyroux-Nages



Vue de Peyroux avant la création du lac du Laouzas



Abreuvoir et lavoir de Peyroux-Nages

